

Un amour manchot

Autor(en): **Besancenet, Alfred de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **21 (1883)**

Heft 30

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-187775>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

catsi, et nion ne lo vairà, et vo lo repreindrà ein m'apporteint l'ardzeint.

Ma fàì cé pardessus étai tot batteint nàovo, l'avai cotà 55 francs, et lo gaillà ne sè tsaillessai pas dè lo laissi po còmpto ; assebin qu'and ve que lo carbatier tagnai fermo, fe état dè tsertsi dein sè catsettès, et lo bougro retrovâ bo et bin 17 francs, que baillâ, et s'ein allâ asse vergognâo qu'on homo qu'arâi étâ tapâ pè sa fenna.

UN AMOUR MANCHOT.

Si, en 1740, un voyageur sorti de la petite ville de Feurs avait marché pendant une heure dans la direction du Haut-Foréz, il aurait aperçu au milieu d'un site aride, au pied d'une montagne, les murs d'un parc silencieux comme devait l'être celui de la Belle au Bois-Dormant. Une seule porte, bardée de fer, solidement verrouillée, donnait sur un chemin aux ornières profondes, véritable torrent les jours d'orage et toujours impraticable pendant les mois d'hiver.

Ce parc, dessiné d'après Le Nôtre, était coupé en droites lignes par de larges allées bordées d'arbres. Ces allées formaient un carré régulier, dont le centre était une vaste pelouse au milieu de laquelle s'élevait un bâtiment sans élégance, que surmontait un toit d'une hauteur démesurée, orné de girouettes. C'est à elles que cette maison devait de s'appeler le château.

A l'exception d'un vieux domestique qui, sans souci du temps qu'il pouvait faire, allait chaque samedi chercher au village voisin les provisions, personne, durant la semaine, ne sortait par la lourde porte, qui s'ouvrait seulement le dimanche pour donner passage à une chaise à porteur conduisant à l'église un vieillard et une enfant. Ce vieillard était le baron de Luzac ; l'enfant, sa petite-fille, s'appelait Germaine. Autour de ce vieillard de quatre-vingts ans, la mort avait largement fauché. De ses trois fils et de ses quatre filles, il ne restait au monde que deux orphelins : Germaine, fille d'un fils et Georges de Lavau, fils d'une fille. Germaine avait dix ans, son cousin seize ; élevé chez les jésuites, à Paris, et destiné à la carrière des armes, il venait au château dans le temps des vacances et s'y ennuyait mortellement. Germaine grandissait là depuis son berceau et l'église du village était pour elle le bout du monde. On ne saurait dire si le baron lui-même avait depuis quarante ans dépassé le clocher, et hélas ! aussi le cimetière, dont les tombes ornées de fleurs formaient un jardin autour de l'église.

Comme tout bon gentilhomme, il avait servi son roi et son pays, puis il était revenu à plus de quarante ans dans sa gentilhommière, car il avait au cœur un mal incurable, le mal du pays. La gentilhommière qui, depuis des années, n'avait pas revu de maîtres, lui montra son toit délabré ; il le répara avec économie, fit chasser les araignées des vieilles tentures, permit au soleil d'entrer par les fenêtres et de sécher les murs, puis il se maria et fut heureux jusqu'au jour où femme et enfants s'en allèrent de ce monde égrenant ainsi une à une les perles du trésor de son bonheur.

Si le temps avait vieilli le baron, ses serviteurs n'avaient point été épargnés, car quiconque entrait au service de la maison, n'en sortait plus que pour le grand voyage. Parmi les femmes, la plus jeune avait dépassé cinquante ans ; majordome d'abord, elle était arrivée au poste important de gouvernante de Mlle Germaine. En vérité, si l'enfant à la messe n'avait pas vu les frais minois des filles de la montagne, elle aurait pu croire que l'espèce humaine entière avait des rides et des cheveux gris. Il est vrai qu'elle avait aussi remarqué les yeux

noirs et doux de son cousin, mais il venait si rarement et les impressions de l'enfance sont si fugitives, que huit jours après son départ, elle n'y songeait plus.

Le grand-père s'était attribué la charge difficile de maître d'école : il apprenait à lire, à écrire, à compter ; deux fois la semaine, M. le curé venait dîner à midi au château et donnait la leçon de catéchisme et d'histoire. C'est à lui que Germaine réservait l'interminable série des *pourquoi* ? Questions souvent délicates sur mille choses ; questions auxquelles son esprit curieux voulait une réponse. Plus elle grandit, plus le digne prêtre se trouva parfois dans l'embarras, aussi avait-il adopté pour les cas difficiles cette formule typique : « Les choses sont ainsi, mon enfant, parce que le bon Dieu le veut. »

Depuis quelque temps Germaine avait fait une remarque qui mettait son esprit en éveil. Devant le château se trouvait un espace sablé, de forme rectangulaire, qu'on appelait la terrasse. Aux quatre angles se dressait une statue en pierre : Diane chasseresse faisant face à Pan, et Minerve, casque en tête, à Apollon. La gouvernante avait dit à l'enfant que c'étaient des saints et des saintes, explication qui n'avait pas laissé de doute dans son esprit. Mais au milieu de la terrasse, sur un piédestal vert de mousse, faisant face à la porte vitrée donnant dans la grande salle d'honneur, un amour, un vrai Cupidon, avait été transformé en ange gardien, et Germaine ne manquait jamais, quand elle passait devant lui, de faire la révérence. L'amour, comme c'était son droit, avait un carquois entre les deux ailes, un arc dans la main gauche, mais un accident qui remontait à de longues années lui avait cassé le bras droit.

Germaine se prit à aimer passionnément son ange, et ce bras cassé devint pour elle un chagrin. Il était peu de jours où elle ne supplia son grand-père d'en faire recoller un par François, un habile maçon dont le ciseau ornait de croix le cimetière. Le grand-père promettait, mais ne tenait point, parce qu'il avait peu de foi dans le ciseau de l'artiste. Las des supplications de l'enfant, il crut se tirer de peine en disant qu'il fallait avant rechercher la position du bras primitif. Depuis ce moment, Germaine demandait sur cette grave question l'avis de tout le monde, et surtout celui de M. le curé. Celui-ci, ainsi qu'il en était convenu avec le baron, indiquait tantôt une position, tantôt une autre, espérant que la multiplicité des projets finirait par user les instances de l'enfant. Mais les idées sont tenaces à cet âge.

[A suivre].

Un nouveau Chansonnier vaudois.

Nos anciennes chansons s'ent vont peu à peu. Dans nos banquets ou réunions patriotiques, il n'y a guère que les vieux qui puissent nous donner ces bons couplets d'autrefois, dont tout le monde accompagne le refrain avec enthousiasme. Les jeunes gens chantent plutôt en chœur des morceaux à 4 voix, très beaux sans doute, mais qui n'ont pas le caractère gai et populaire de la chanson, ou s'ils chantent autre chose, ce sont parfois des gaudrioles d'un goût douteux.

Réunir ces chansons dans un recueil portatif, les mettre en musique, afin de les sauver de l'oubli et de les entendre plus souvent dans nos réunions, tel est le but que s'est proposé notre collaborateur, M. Dénéréaz. Nul n'était mieux qualifié pour un tel travail ; aussi nous ne doutons pas qu'il soit accueilli partout avec plaisir.

Le chansonnier est divisé en 5 parties : *Chansons patriotiques*. — *Chansons militaires*. — *Chansons en pa-*